



## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2012

### COMPTE RENDU

Présents : Monsieur le Maire,

Mesdames LEVEUGLE, DELTOUR, HAUTEFEUILLE, HOLLEBECQUE, LEFEBVRE, Messieurs CORNILLE, VAN ELSLANDE, DELANNOY,  
Mesdames AJDADA, DELVA, WALLEZ, Messieurs MEERPOEL,  
S MARESCAUX, BESSA, DEROO, CORBISE, BLEUSET,  
Madame SINNAEVE, Messieurs JP MARESCAUX, EL ALLOUCHI

Excusés : Madame ALMEIDA qui donne pouvoir à Madame LEVEUGLE  
Monsieur DESOBRY qui donne pouvoir à Madame LEFEBVRE,  
Madame DHELFT qui donne pouvoir à Madame DELTOUR  
Monsieur FAGHANI qui donne pouvoir à Monsieur DELANNOY  
Monsieur RUMAS qui donne pouvoir à Monsieur EL ALLOUCHI,  
Monsieur BROUCK qui donne pouvoir à Monsieur JP MARESCAUX

Je vous propose de passer une délibération en urgence. Un club sportif est venu en mairie samedi pour demander de l'aide pour remplir son dossier de subvention.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04/12

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 1 : AVENANT A LA CONVENTION PRECAIRE ET REVOCABLE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 21 RUE DE LINSELLES**

Conformément à la délibération du conseil municipal en date du 16/03/2008, Monsieur le Maire a été autorisé à signer en date du 15/10/2007 une convention d'occupation précaire et révocable du domaine public communal entre la SARL « Lys Aventure » représentée par Monsieur Patrick VANDENBOSCHE et la Commune.

C'est une parcelle en nature de bois d'une superficie d'environ 14 a et un local dénommé « abri de chasse » situés au 21 Rue de Linselles que la société Lys Aventure a été autorisée à occuper pour y gérer un parcours acrobatique forestier dans le centre de détente et de loisirs Dalle Dumont.

Après une mise à disposition pour leuro symbolique, et accord entre les parties, il est convenu que

- la société Lys Aventure paye un loyer de 2000 euros par an pour l'année 2012,
- Ce loyer soit réactualisé sur la base de l'indice de référence des loyers à compter de l'année 2013.

Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à

- Entériner les tarifs de mise à disposition ci-dessus,
- Signer l'avenant à la convention d'occupation précaire et révocable en date du 15/10/2007 avec la société Lys Aventure

C'est le conseil municipal qui décide des tarifs. Monsieur VANDENBOSCHE est d'accord pour payer 2000 euros par an réactualisable suivant l'indice de référence des baux, et ceci dès l'année 2012. A l'origine la mise à disposition était faite pour leuro symbolique car il a retapé cette chapelle qui est devenue ensuite abri de chasse et ensuite les toilettes du château Dalle. Aujourd'hui, n'ayant plus de travaux à demander en contrepartie, nous avons souhaité qu'il puisse nous rétribuer par un loyer.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 2 : CONTRAT D'ASSOCIATION**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la « toutes commissions » du 11 décembre 2012  
DECIDE :

- De verser un premier acompte de 42 000 " à l'association Ecole et Familles de l'Ecole St Joseph durant le premier trimestre 2013,
- De verser un 2<sup>ème</sup> acompte de 42 000 " durant le second trimestre 2013,
- Le solde sera réglé suivant accord des parties.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 3 : CIMETIERE : TARIFS AU 01/01/2013**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26/11/2008 décidant des différents tarifs applicables en matière funéraire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009,  
Considérant que les dits tarifs n'ont pas été revalorisés depuis cette date,  
DECIDE d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les tarifs joints à la présente délibération.

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 4 : SUBVENTION LYS UNION GYM**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la « toutes commissions » du 11 décembre 2012  
DECIDE d'octroyer à l'association Lys Union Gym une subvention de 1200 euros au titre de l'année 2012

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 5 : TARIFS NOUVELLES ACTIVITES POLE JEUNES**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la « toutes commissions » du 11 décembre 2012

Vu la délibération du 4 décembre 2012 fixant les tarifs des activités Pôle Jeunes pour l'année 2013,  
Vu les nouvelles activités qui seront proposées aux adolescents,

DECIDE d'appliquer les tarifs joints à la présente délibération pour ces nouvelles activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Pour bénéficier de ces nouvelles activités, il sera nécessaire d'acquiescer la carte d'adhésion à 6 .70 euros et de régler le coût total de l'activité

Ces activités concernent des aires de jeux, et à SPORTICA on peut pratiquer divers sports

Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

### **DELIBERATION NR 6 : SUBVENTION MINI FOOT**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
DECIDE d'octroyer à l'association Mini Foot une subvention de 1000 euros au titre de l'année 2012

Le Mini foot nous a demandé de l'aide pour remplir le dossier de subvention qui a été réceptionné ce matin en Mairie. Monsieur le Maire a accepté de passer cette délibération en urgence.  
Ce jour, il nous manque encore un dossier celui du VOLLEY.  
Ce club a perdu sa subvention 2012 dès ce soir, car c'est le dernier conseil de l'année.  
Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

M JP MARESCAUX : combien ont-ils eu l'année dernière.

M DELANNOY : 1050 en 2011 et 1100 en 2012

M EL ALLOUCHI : est ce dû à une baisse d'effectifs ?

M DELANNOY : je n'ai pas eu le temps d'étudier le dossier. L'OMS M DANZ a été consulté ce matin et nous nous sommes mis d'accord sur ce montant de 1000 euros.

## **DELIBERATION NR 6 : BUDGET PRIMITIF**

Un petit mot avant la présentation du budget

Je regrette que la personne qui avait fait l'article la dernière fois soit absente ce soir. Je voulais rassurer la presse et certains membres du conseil municipal.

Je voulais rassurer la presse, nous n'avons rien à cacher, bien au contraire.

Nous regrettons d'ailleurs que les débats n'aient pas lieu en commission ce qui permettrait un travail en commun non réalisé à ce jour.

Les orientations budgétaires sont clairement indiquées en commissions, les documents sont remis aux commissaires même absents.

Quant à évoquer les moyens plus importants à porter sur telle ou telle thématique

Le document présentation du DOB fait apparaître, on ne peut plus clairement, le manque de marge de manœuvre du BP qui ne dégage qu'une possibilité de 112 000 " de virement à l'investissement.

En un mot, tout en citant le Vice Président aux Finances de LMCU « la préparation du budget 2013 se fait dans un contexte économique et financier national et international difficile ».

Néanmoins, je voudrais rappeler à tous que l'effort budgétaire est clairement identifié, significatif et très présent dans les lignes budgétaires du budget communal.

Un rapide calcul de rapprochement des différents budgets permet de constater, et en ne citant que quelques exemples, la prise en charge, donc l'effort, de la commune :

De 60 à 70 % pour la jeunesse et l'intergénération

+ de 95% pour les activités culturelles de l'école de musique à l'éveil informatique en passant par la médiathèque

A 100 % pour les activités sportives

Il s'agit donc bien d'une politique de solidarité qui n'a pas hésité à s'afficher puisque la 1<sup>ère</sup> adjointe de ce mandat est bien adjointe à la solidarité : son budget spécifique étant bien évidemment dédié en totalité à cette même solidarité.

Il fallait semble-t-il éclaircir notre orientation, ce qui est maintenant chose faite.

Un dernier mot, enfin, sur les taux d'imposition des taxes ménages. Ceux-ci seront proposés « inchangés » ce qui représentera l'effort de la commune pour l'allègement relatif de l'imposition locale qui reste parmi les plus basses de la Vallée de La Lys comme le confirme les tableaux comparatifs présentés chaque année.

Dans ce budget , sont intégrés les travaux d'adaptation de la PMI en RAM, les travaux d'accessibilité de la Mairie. Un BP volontariste malgré les marges de manœuvre très réduites, un très grand effort sur la solidarité, comme depuis le début du mandat.

## EXPOSE DE M CORNILLE

Présentation des tableaux du 11/12/2012

Recettes et dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 3 787 407 euros avec un virement à la section d'investissement de 112 000 euros

Recettes et dépenses d'investissements qui s'élèvent à 361 800 euros.

Présentation du budget M 14 :

Page 3 : ratios

Page 5 : vue d'ensemble . récapitulatif section fonctionnement et d'investissement

Page 6 : dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre et article comptable

Page 7 : dépenses et recettes d'investissement par chapitre et article comptable

Page 8 : balance générale du budget en fonctionnement

Page 9 : balance générale du budget en investissement

Pages 10/11-1 à 3 : détail des dépenses de fonctionnement par chapitre et article comptable

Pages 12/13-1 à 2 : détail des recettes de fonctionnement par chapitre et article comptable

Pages 14/15-1 à 2 : détail des dépenses d'investissement par chapitre et article comptable

Pages 16/17-1 à 2 : détail des recettes d'investissement par chapitre et article comptable

Pages 18/1 à 45 : détail d'équipement et d'investissement par opération

Pages 19/1 à 21/6 : présentation croisée par secteur analytique de la M14

Pages 22/1 à 27 : concerne les dettes et emprunts : pages vierges car la commune n'a plus d'emprunt

Page 28/1 : méthode de durée pour l'amortissement selon le type de matériel

Pages 29/30-1 à 2 : équilibre des opérations financières pour voir la capacité à rembourser notre dette

Pages 39/1 à 39/2 : subventions des associations. Certains montants votés dans le budget sont indiqués. D'autres seront délibérés en 2013.

Pages 42 et 43 : postes proposés et pourvus

M JP MARESCAUX : Effectivement, vous avez rappelé le contexte difficile dans lequel on se trouve comme toutes les collectivités. Ce contexte devrait nous obliger à déterminer de véritables choix. Dans ce budget qui nous est présenté, ce qu'on remarque en ce qui nous concerne, c'est que d'année en année c'est un budget qui est reconduit, thématique par thématique, avec des ajustements sans pour autant que s'en dégage une perspective, une vision, une priorité. Par exemple : quel sera l'axe majeur de la politique municipale pour 2013 ?

Où d'ailleurs, je reviens toujours à nos remarques faites sur le débat d'orientations budgétaires, et qui doit être un véritable débat. Certes, vous l'avez rappelé, il y a des actions, mais quoi de plus normal dans une gestion municipale, les élus sont là pour cela.

Au niveau des investissements, rien de véritablement significatif par rapport aux besoins.

Prenons le complexe sportif, dont on parle beaucoup, on écrit beaucoup, mais malheureusement on ne voit rien venir. Les utilisateurs du complexe ne demandent pas un complexe flambant neuf mais simplement de pouvoir pratiquer leurs activités sportives dans de bonnes conditions et dans des installations fonctionnelles et bien entretenues. Or, depuis des années tout se dégrade, sans que de véritables travaux de réparation suivent.

Certes, maintenant, on voit à l'entrée du complexe un espace pour les vélos a été installé. Etait ce vraiment la priorité lorsque l'on s'aperçoit qu'il pleut dans la salle de sports, il y a des seaux, des serpillères, des flaques d'eau importantes au sol ce qui rend la pratique sportive délicate et surtout dangereuse, vous en conviendrez.

Autre exemple, les décorations de Noël. Lorsqu'on regarde les autres communes, même les plus petites que WERVICQ, on se demande si les fêtes de Noël ont bien lieu chez nous . Le problème

est ce qui est mis en avant partout c'est les finances, l'argent, bien sûr c'est important, mais, pour nous il semble que tout devrait partir des gens, de leurs besoins et des besoins de la commune. Ensuite, on adapte nos finances, ceci implique bien évidemment, des choix clairs après discussion entre nous mais aussi avec la population.

Même si ces choix peuvent être difficiles, ils sont nécessaires.

Pourquoi aussi par exemple ne pas engager une politique d'investissement pluriannuel, en sachant et nous le savons très bien qu'on ne peut pas tout faire tout de suite et en même temps.

Enfin, deux points positifs qui prouvent contrairement à ce que vous dites que l'on peut être utiles et efficaces, vous nous reprochez parfois d'être un peu trop répétitifs. L'an dernier nous avons reprochés la façon dont le budget avait été préparé avec quelques jours seulement entre le DOB et le vote du BP sans aucune commission entre 2 évinçant ainsi du débat l'ensemble des conseillers municipaux. Cette fois, il y a eu 15 jours entre le DOB et le vote de ce soir, et, il y a eu également une réunion intermédiaire permettant à chacun s'il le souhaitait d'intervenir.

Et puis pour terminer, vous venez de évoquer Monsieur l'Adjoint, les taxes. Voilà 4 ans que nous refusons leur augmentation. Cette année, vous proposez de les maintenir au taux de l'année dernière. Peut-être est-ce la perspective des échéances municipales dans 14 mois qui amène cette proposition car les arguments que vous aviez développés dans la commission de hausses qui sont annoncés au 1<sup>er</sup> janvier sont des arguments que nous avons repris les années précédentes. Tous les 1<sup>er</sup> janvier, des augmentations sont annoncées. Nous nous félicitons de ce statu quo pour cette année.

Vous l'avez annoncé, vous avez repoussé un certain nombre de dépenses au budget supplémentaire, nous serons là aussi très attentifs et notamment sur la question de la vidéo surveillance qui est une question épineuse. Je ne voudrais pas rappeler les débats et il faudra qu'on y revienne plus tard sur la police municipale. Sur cette question de vidéo surveillance, nous pensons que personne ne détient en soi la vérité et que la population, à notre avis, doit être consultée.

Enfin, sur nos positions, si on vote en bloc le budget et les taxes, nous nous abstiendrons. S'il y a deux votes, nous voterons contre le budget et pour les taxes telles qu'elles sont proposées.

M LE MAIRE : une petite réponse, il y aura deux votes pour le budget et pour les taux.

Je voudrais corriger une contre vérité, M MARESCAUX, regardez dans vos archives, l'année dernière le DOB et le vote du budget avaient été séparés de 15 jours. C'est un délai règlementaire et légal, que nous respectons car on essaye de respecter la légalité. Il y a eu une réunion entre les 2, je me le suis fait confirmer par M CORNILLE.

Le budget est voté dans un contexte difficile, là nous sommes d'accord.

Quid des véritables choix, là vous devez le voir. L'accessibilité c'est une exigence de loi pour 2015, je pense que les utilisateurs nos concitoyens ont droit à avoir un accès décent lié à leur handicap ou à leurs contraintes (poussettes), des couples qui viennent régulièrement payer en comptabilité doivent être aidés pour sortir de la Mairie. Les concitoyens méritent un accès plain-pied à cette mairie.

Le développement de la petite enfance, cela va vous a peut-être échappé, mais, depuis le début du mandat, la halte garderie a été consolidée, nous sommes intervenus à hauteur de 15 places dans une crèche inter entreprises. Enfin, Mme DELTOUR a tenu récemment une réunion avec les assistantes maternelles pour confirmer que dès le 1<sup>er</sup> janvier un RAM serait mis en place. Les trois possibilités d'accueil seront présentés à nos concitoyens qui en sont d'ailleurs fort aises et qui nous le disent régulièrement.

C'est un investissement significatif au passage nous avons absorbé dans l'écoulement de l'année, la transformation du PMI en RAM. Je pense que vous voyez les actions là où elles sont.

L'action majeure, je vous le répète, c'est la solidarité, on continue à être dans cette perspective.

Vouloir se rapprocher après des grosses structures, du type conseil régional général, voire communauté urbaine, on n'est pas capable dans une commune qui dégage 112 000 euros de report à l'investissement de avoir de grands mouvements et des grandes politiques, j'en suis désolé.

Vous savez et je l'ai dit en commission adéquate avec H DELANNOY que l'étude du complexe sportif est en cours et aujourd'hui on a souhaité, et vous le savez quand vous dites que rien n'a été fait, le tennis à ce jour joue à « sec ». A l'horizon de mars, la toiture de la salle principale devrait être refaite et je l'ai dit commission et en conseil avant une étude qui se termine en ce moment et qui avance. On va d'ailleurs présenter aux associations sportives et à l'OMS l'évolution de la réflexion de la jeunesse et des sports, ainsi qu'un premier projet architectural.

Vous m'avez parlé aussi de la vidéo surveillance et de l'accessibilité. Sachez que l'accessibilité c'est de la sécurité, et que la vidéo protection et non vidéo surveillance, c'est également de la sécurité. Quand vous parlez d'évoquer l'avis des wervicquois, sachez que cela nous arrive de discuter avec eux, de faire des tours de quartier, les wervicquois sont en attente de ce type de procédure.

Pourquoi avoir mis des garages à vélo devant l'entrée du complexe sportif, c'est tout simplement parce que nous avons installé des portillons anti franchissement pour les 2 roues, car personne n'arrive à les maîtriser (associations, parents), il y avait des scooters et des mobylettes dans le parc il était nécessaire d'intervenir rapidement, ce qui explique la notion d'investissement vers ces équipements de sécurité, je pense nous en reparlerons, bien que la vidéo protection, je vous le rappelle, a été évoquée en commission, et je ne me rappelle pas vous avoir entendu évoquer cette même remarque en commission. Le sujet sera remis à plat puisque M BESSA réalise une petite étude qu'il nous présentera avant de voter l'engagement de cette dépense ;

Je vous encourage à regarder autour de vous, au niveau de la vidéo protection, nous serions la seule commune à ne pas la mettre en place, et, je n'ai pas envie de voir arriver à WERVICQ tous les délinquants et proposerai au conseil municipal de suivre cette perspective.

Besoin de l'avis de la population, nous en avons conscience, mais espérons que ce n'est pas l'idée d'un référendum qui vous effleure pour la vidéo protection, je n'ose pas parler de ridicule mais on n'en est pas loin.

Quant à la politique d'investissement pluriannuel, je vous fais la même réponse que j'ai faite pour les structures importantes. On ne peut pas instaurer une politique pluriannuelle, quand on prend une loi sur le coin de la figure, en début de mandat sur l'accessibilité pour 2015, ici le gouvernement nous annonce une réforme des journées scolaires qui d'après un 1<sup>er</sup> chiffrage si la commune doit reprendre ¾ de prestations journalières, se léverait à un surcoût de fonctionnement de 90 000 euros.

Donc, je vous laisse faire le calcul 112 000 - 90 000, il ne va nous rester que nos yeux pour pleurer.

Autant d'arguments que je voulais vous faire connaître.

Vivre Wervicq : 22 voix pour. Présents pour l'Avenir : 5 voix contre

## **DELIBERATION NR 7 : TAUX DES TAXES**

Le Conseil Municipal,  
Vu le budget primitif 2013  
DECIDE

- Adopter les taux suivants

TAXE D'HABITATION	28.71
TAXE FONCIERE BATIE	22.20
TAXE FONCIERE NON BATIE	47.37

-

- Vivre Wervicq : 22 voix pour . Présents pour l'avenir : 5 voix pour

Le Maire,

JEAN GABRIEL JACOB